

# DÉNOMINATION DE CHEMIN

*au Grand-Saconnex.*

---

Du 10 Août 1928

---

## LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Travaux publics;

### ARRÊTE:

A) D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Saconnex en date du 13 Juin 1928, par laquelle ce Conseil décide de revenir sur sa délibération du 4 Mars 1927 et accepte comme définitive, la désignation officielle de « chemin des Corbilletes » pour le tronçon de chemin partant du chemin des Corbilletes pour aboutir au carrefour des chemins Terroux et de l'Avenir.

B) La Commune de Grand-Saconnex devra envoyer au Registre Foncier les délibérations des 4 Mars 1927 et 13 Juin 1928, si possible avec un petit plan indiquant exactement où commence et où finit cette nouvelle dénomination.

Certifié conforme:

*Le Chancelier:* Eugène MULLER.

---

---